

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juin à vingt heures, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 29/05/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
29 mai 2024

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jean-Claude BAZIN, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Laurie PERISSE, Gérard RITZ, Evelyne SASSETTI, Christophe SONREL, René WAGNER

Mandat de procuration : Fabrice BOYER à René WAGNER, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ

Absents : Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Rémi VUILLAUME, Dominique GEORGE, Thierry MERCIER

Secrétaire de séance : Madame Laurie PERISSE

Membres présents.....22
Absents ayant donné mandat de procuration.....3
Absents.....5
Votants.....25

Délibération 2024 031

ADIMNISTRATION GENERALE

Approbation des projets PTRTE 2024 - Avenant n°1

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
22	3	25	0	0	0

Le Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique a été signé le 29 juin 2021 et a fait l'objet d'une délibération n°2021_032 le 23 juin 2021 pour valider la volonté de s'engager dans ce contrat.

Le pacte territorial se veut un outil de la relance durable dans deux temporalités :

- Immédiate pour la relance post crise COVID-19 ;
- Comme un moyen de se projeter à plus long terme pour le développement, la modernisation, la numérisation et la transition écologique et énergétique des territoires.

Le 20 mars 2024, le comité de pôle par la délibération n°2024-016 a validé une liste de projets pour l'année 2024 inscrits dans le PTRTE du Pays du Lunévillois.

Il est proposé d'ajouter par voie d'avenant à la précédente délibération, les projets d'assainissements connus à ce jour qui pourraient faire l'objet d'une demande exceptionnelle de DSIL :

Pour la CCTLB

- Laneuveville-aux-Bois – travaux de réseau d'assainissement
- Thiaville-sur-Meurthe – travaux d'assainissement rue du Moulin / rue des Acacias

Pour la CC3M

- Domptail-en-L'air – travaux d'assainissement

Pour la CC du Sânon

- Bathelemont – travaux d'assainissement

Pour la CCVP

- Angomont – travaux d'assainissement
- Bertrambois - travaux d'assainissement
- Herbéviller - travaux d'assainissement
- Neufmaisons - travaux d'assainissement
- Repaix - travaux d'assainissement
- Saint-Martin - travaux d'assainissement
- Sainte-Pole - travaux d'assainissement
- Saint Sauveur - travaux d'assainissement
- Tanconville - travaux d'assainissement

Sur présentation du Président, vu son rapport, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la proposition d'intégration des nouveaux projets par voie d'avenant au PTRTE pour l'année 2024

- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires et afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 7 juin 2024
Philippe DANIEL,
Président.

